





## JUDO CLUB DE SAINT LEONARD DE NOBLAT

SAISON 2016-2017

### CATEGORIES ET HORAIRES DES COURS

Années de naissance valables jusqu'au 31/12/2015	Catégories	Lundi			Jeudi	Vendredi		Samedi	
		Cours N°1	Cours N°2	Cours N°3	Cours n°1	Cours N°1	Cours N°2	Libre	Cours
		Judo	Judo	Judo compétition	Eveil Judo	Judo	Judo	Kata	Self défense
2011	Eveil Judo	18h30 à 19h30	19h30 à 20h30	20h30 à 21h00	18h00 à 19h00	18h30 à 19h30	20h00 à 21h30	8h30 à 9h30	9h30 à 11h30
2010	Micro-Poussins				X				
2008 - 2009	Mini-Poussins	X			X				
2006 - 2007	Poussins	X				X			
2004 - 2005	Benjamins	X				X			
2002 - 2003	Minimes	X		X		X		X	X
1999-2000 - 2001	Cadets		X	X			X	X	X
1996-1997 - 1998	Juniors		X	X			X	X	X
1995 & avant	Seniors		X	X			X	X	X
1975 & avant	Vétérans		X	X			X	X	X
/	Handisport		X						

### TARIFS LICENCES/AN

Toutes catégories : 37,00 €

### TARIFS COTISATIONS

#### MICRO POUSSINS - EVEIL JUDO

Date de mise en banque:	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Année 15-oct.-16
	15-oct.-16	15-Janv.-17	15-avr.-16	
1 licencié/famille 	21,00 €	21,00 €	21,00 €	57,00 €
2 licenciés/famille 	38,00 €	38,00 €	38,00 €	105,00 €
3 licenciés/famille 	55,00 €	55,00 €	55,00 €	153,00 €

#### MINI POUSSINS à VETERANS

Date de mise en banque:	Trimestre 1	Trimestre 2	Trimestre 3	Année 15-oct.-16
	15-oct.-16	15-Janv.-17	15-avr.-17	
1 licencié /famille 	34,00 €	34,00 €	34,00 €	94,00 €
2 licenciés/famille 	62,00 €	62,00 €	62,00 €	172,00 €
3 licenciés/famille 	90,00 €	90,00 €	90,00 €	250,00 €

### ATTENTION :

Tout abandon en cours de trimestre ou d'année ne donnera pas lieu au remboursement de la cotisation. Pour le paiement par trimestre **les 3 chèques vous seront demandés dès votre inscription** et mis unitairement en banque selon les dates inscrites au tableau ci-dessus.

L'ensemble des chèques remis pour la cotisation ou la Licence seront à mettre à l'ordre du " JC Saint Léonard "

#### LICENCE FEDERALE :

Cette année, le montant de la licence obligatoire pour le Judo est de 37 € pour chaque licencié. Ce montant est à régler dès l'inscription. Cette somme est envoyée à la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées qui établira votre licence.

Cette somme est définie par la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées à laquelle le club de Saint-Léonard est affilié.

Elle comprend :

- le coût de l'assurance lors des compétitions (vous n'avez donc pas besoin d'en souscrire une supplémentaire),
- l'inscription gratuite à toutes les compétitions accessibles selon le niveau de chacun.

#### CERTIFICAT MEDICAL ET PASSEPORT :

Les enfants des catégories Eveil-Judo, Micro-Poussins et Mini-Poussins doivent présenter un certificat médical obligatoire mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique du judo en loisirs et en compétition.

Vous trouverez, dans ce courrier, un modèle de certificat médical à faire remplir par votre médecin traitant.

À partir de la catégorie Poussin, le « Passeport » (que vous pouvez acquérir au Judo-Club de Saint-Léonard) est obligatoire.

Ce Passeport coûte 8 €, il est valable 8 ans.

Il doit être rempli par le médecin traitant et doit être obligatoirement présenté lors des compétitions.

Si votre enfant ne souhaite pas faire de compétition, le certificat médical suffira pour participer aux cours.

#### COUPONS :

Le Judo-club de Saint-Léonard participe à l'opération « Coupons CAF » « Cheques vacances » « Cheques vacances + sport » « Cheques @do »

Vous établissons des attestations à la demande des familles qui le souhaitent.